

Shared Decision Making – Patients et médecins décident ensemble



I'm standing at the crossroads...

Cette chanson de Calvin Russell me vient spontanément à l'esprit lorsque je pense aux défis auxquels patients mais aussi médecins sont régulièrement confrontés.

... one road leads to paradise, one road leads to pain... but they all look the same...

Quelles sont les attentes concrètes des patients? Qu'est-ce qu'une solution acceptable à leurs yeux? Que sont-ils prêts à donner pour cela? Ce n'est qu'ensemble que médecins et patients pourront répondre à

des forces bien plus puissantes, que nous devons identifier et reconnaître si nous voulons les canaliser. S'il faut faire preuve de transparence, il faut aussi être prêt à faire confiance, à admettre l'existence du secret, du non-dit mais aussi de l'indiscrutable. Comme le disait déjà Sartre dans *Huis clos*, «les autres» (médecin ou patient) sont essentiels pour se forger une opinion et prendre une décision. L'irrationnel s'invite souvent dans l'interaction humaine entre patient et médecin, et c'est pourquoi les aptitudes et les compétences du médecin sont essentielles pour jeter les bases d'une relation constructive entre les deux partenaires. Les enjeux de la médecine fondée sur les preuves et les guides de pratique, si problématiques lorsque nous avons à faire à des patients polymorbides, se heurtent là aussi à l'humain et à son libre arbitre. Cette liberté va cependant dans les deux sens: les deux partenaires doivent

La décision partagée permet de prendre une décision dans le cadre d'un partenariat médecin-patient.

ces questions. Chacun de leur côté, ils seraient bien seuls et désemparés, à l'instar de tous ces patients qui se présentent au cabinet avec une pile plus ou moins épaisse de documents trouvés sur internet: une somme d'informations n'incarne pas, à elle seule, le savoir. A cela, il faut encore ajouter ce qui caractérise la réflexion et l'approche médicales, c'est-à-dire l'aptitude à faire le lien entre son expérience et la situation concrète du patient. Cependant, le point de vue des patients revêt lui aussi de l'importance, car ce sont eux qui devront vivre avec les conséquences de la décision qui sera prise. Et dans ce sens, la décision partagée (*Shared Decision Making*) permet justement de relever ces défis en instaurant un partenariat entre le médecin et son patient pour qu'ensemble, ils puissent parvenir à une décision.

Mais certains patients sont aussi de véritables experts. Je pense notamment aux malades chroniques, qui connaissent leur maladie, et qui se connaissent eux-mêmes, bien mieux que leur médecin. Tout comme les sportifs de haut niveau, ils ont besoin d'un entraîneur qui se tienne à leurs côtés, leur donne son avis en toute honnêteté, leur recommande des changements ou leur propose une nouvelle idée.

... the foolish ones taught more to me than the wise ones ever could...

Dans la réflexion, nous devons avoir présent à l'esprit que l'être humain est certes doué de raison mais qu'il n'est pas raisonnable, et que ne pas accepter cette limite jouera toujours en notre défaveur. En effet, l'émotion et la motivation sont

pouvoir dire *non* à la volonté de l'autre. Compte tenu de l'asymétrie de connaissances qui caractérise ce partenariat, le médecin est tenu d'informer son patient tout en adaptant l'information à la situation clinique de celui-ci, mais également à ses besoins et à ses possibilités.

Les deux partenaires, médecin et patient, doivent également pouvoir dire *non* à la volonté de l'autre.

... there were roads I never travelled, there were turns I did not take...

La question de savoir ce qui se serait passé concrètement si nous avions pris une autre décision est, et reste, une question hypothétique qu'il nous faut assumer ensemble. Je nous souhaite à tous beaucoup de joie, d'énergie et de courage dans le chemin que nous avons choisi.

Dr Christoph Bosshard, membre du Comité central de la FMH, responsable du département Données, démographie et qualité / Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM)